

Prêt de Revitalisation Territoriale Martinique

BPIFRANCE

Présentation du dispositif

Le Prêt de Revitalisation Territorial Martinique soutient les entreprises dans leur projets de développement qui contribuent à créer ou maintenir des emplois.

Ce prêt est mis en oeuvre par Bpifrance, en partenariat avec la Collectivité Territoriale de Martinique.

Conditions d'attribution

A qui s'adresse le dispositif ?

— Entreprises éligibles

Ce prêt s'adresse aux PME de 10 salariés ou plus, ayant plus de 3 ans d'existence et implantées ou s'implantant en Martinique.

Pour quel projet ?

— Dépenses concernées

Les dépenses éligibles sont celles liées :

- au développement d'activité,
- au changement fondamental de procédé de production,
- à la diversification de la production,
- au renforcement du fonds de roulement.

Le prêt ne finance que les projets privilégiant :

- la production locale,
- la réduction des importations,
- le développement export et intra-DOM,
- l'innovation non technologique.

Quelles sont les particularités ?

— Entreprises inéligibles

Sont exclus du Prêt Régional de Revitalisation :

- les entreprises en difficulté au sens de la réglementation européenne,
- les créations, transmissions,
- les entreprises de moins de 3 ans.

— Dépenses inéligibles

Ne pas retenir les opérations de restructuration financière.

Montant de l'aide

De quel type d'aide s'agit-il ?

Le montant du Prêt de Revitalisation Territoriale Martinique est compris entre 80 000 € et 300 000 €, dans la limite des fonds propres et quasi-fonds propres de l'entreprise.

Il n'est demandé aucune garantie sur les actifs de l'entreprise ni sur le patrimoine du dirigeant.

Pour quelle durée ?

Le prêt se rembourse en 7 ans, dont 2 années de différé de remboursement du capital.

Critères complémentaires

- Création datant d'au moins 3 ans.
- Possibilité d'appartenance à un groupe.
- Effectif d'au moins 10 salariés.
- Données supplémentaires
 - > Situation - Réglementation
 - > Situation financière saine

Organisme

BPIFRANCE

- **Accès aux contacts locaux de Bpifrance**
Web : www.bpifrance.fr